

# l'enseignant

L'école libératrice

## Actualités de la section de Haute-Loire

SE-UNSA 43 Maison des Syndicats 4 Rue de la Passerelle 43000 LE PUY EN VELAY

04 71 09 28 43

43@se-uns.org

<http://sections.se-uns.org/43>

### Votez UNSA !

Imaginez un pays où les accords signés par un syndicat ne bénéficieraient qu'aux adhérents de ce syndicat. Quel serait le résultat dans notre profession depuis les dernières élections professionnelles de 2014 ? Tous les collègues seraient syndiqués au SE-UNSA !

Prenons tout d'abord l'ISAE (Indemnité de Suivi et d'Accompagnement des Elèves). Avant 2013, elle n'existe pas. Elle est créée par la seule signature du SE-UNSA, d'abord pour un montant de 400€ annuels, elle passe à 1200€ par an en 2016. Une augmentation de 100€ par mois pour tous les PE : quel autre syndicat a obtenu une telle augmentation salariale ? Aucun. Certains se sont moqués de nous en disant que nous avions obtenu une « aumône »... Ont-ils pour autant refusé ces 100€ mensuels ? Non, ils continuent de demander 16% d'augmentation...qu'ils n'obtiendront jamais. Qui peut sérieusement croire que de telles revendications vont aboutir ? Le SE-UNSA, avec l'ISAE a obtenu 5% d'augmentation (pour un salaire de 2000€) ; c'est du concret, pas des paroles en l'air. **Personne n'a fait mieux depuis la création du corps des PE !**

Pour les passages hors classe, mêmes remarques : le SE-UNSA a signé un accord pour l'augmentation progressive du ratio de passage à la hors classe (il sera identique à celui des profs du secondaire en 2020). Résultat, **en 2018, il y a 3 fois plus de promus à la hors classe qu'en 2012 !**

Le SE-UNSA a aussi signé un protocole d'accord sur la direction d'école qui a fait passer l'indemnité de 925€ en 2006 à 1800€ minimums en 2015 ! **100% d'augmentation.** Et le SE-UNSA se bat maintenant pour redéfinir les missions des directeurs qui sont devenues bien trop chronophages.

Pour PPCR (Parcours Professionnels Carrières Rémunérations), les chiffres suivants sont éclairants : **Début de carrière avant PPCR : 1320€ net ; en janvier 2020 avec PPCR : 1486€ net.** Pour un 11<sup>ème</sup> échelon, on passe de 2500€ à 2565€. **Pour un 7<sup>ème</sup> échelon hors classe, on passe de 2970€ à 3130€ en janvier 2021.** Et cela en tenant compte de l'augmentation du taux de cotisation retraite (et sans compter l'ISAE). Alors, toujours aussi nuls les accords PPCR ? Certains syndicats qui n'ont aucun bilan positif à défendre, préfèrent dénigrer les progrès acquis par les autres syndicats. **Le SE-UNSA a signé les accords PPCR parce qu'ils sont bons pour le pouvoir d'achat et le déroulé de carrière.** Il y a bien sûr des améliorations à apporter sur les barèmes utilisés et nous y travaillons en faisant des propositions concrètes au niveau national comme local.

PPCR s'applique à toute la fonction publique ; faire miroiter aux PE que l'on va revenir en arrière est tout simplement mensonger.

Et si PPCR est si néfaste, comment expliquer que les plus hauts responsables du syndicat majoritaire dans le département aient fait des pieds et des mains pour accéder à la classe exceptionnelle ? Les scandales de ce syndicat ne se situent pas qu'au niveau national...

**Le SE-UNSA est le syndicat du pouvoir d'achat, il a tenu ses engagements, il demande votre soutien pour aller plus loin. Du 29 novembre au 6 décembre, votez et faites voter UNSA !**

Didier FABRE

LE PUY EN VELAY PPDC

# P4

LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

### SOMMAIRE

Éditorial	p 1	Revue trimestrielle
Elections pro 2018	p 2	Directeur de publication :
Profession de foi	p 3	Didier FABRE
Vos candidats CAPD 43	p 4	CPPAP n° 1019 S 07389
Je vote UNSA	p 6	Imprimé par nos soins
Et moi PE...	p 7	Prix du numéro : 1 euro
Ils sont candidats	p 8	

## Étape 1 - J'ouvre mon espace électeur, je crée mon mot de passe

1. Je me connecte au portail [elections2018.education.gouv.fr](http://elections2018.education.gouv.fr)
2. Je saisis mon adresse mail académique en général sous la forme [prenom.nom@ac-bordeaux.fr](mailto:prenom.nom@ac-bordeaux.fr)
3. Je reçois un mail dans ma boîte académique (ou ma boîte perso en cas de transfert)
4. Je clique sur le lien reçu dans ce mail
5. Je crée et saisis **mon mot de passe** (min. 8 caractères dont une majuscule et un chiffre)
6. Je valide



## Étape 2 - Je reçois mon identifiant électeur


En 16 caractères, envoyé avec la notice de vote sous pli, **à partir du 5 novembre**

- ⇒ Pour la plupart : **à l'école**
- ⇒ Personnels en congés : **à domicile**
- ⇒ Remplaçants non affectés à l'année dans une école : sur leur **mail académique**

**Conseil** : Je prends mon identifiant en photo, ou je le mets en lieu sûr !

## Étape 3 - Je vote Unsa !

**Entre le 29 novembre et le 6 décembre (17h)** : Armé de mon identifiant électeur et du mot de passe que j'ai créé, je me connecte à mon espace électeur sur [elections2018.education.gouv.fr](http://elections2018.education.gouv.fr)

Je vote 4 fois  aux 4 scrutins **CTM, CTA, CAPN, CAPD**

# Mieux vivre mon métier

## CAPD des instituteurs et PE de la Haute-Loire

- ✓ Je veux un abaissement du temps de service à 26 h :  
23 h d'enseignement + 3 h forfaitaires sur 36 semaines ;  
et à terme, un temps d'enseignement de 18 h comme les certifiés
- ✓ Je veux une rémunération en heures supplémentaires  
pour les APC
- ✓ Je veux des effectifs limités à 24 par classe en général,  
20 en Rep/Rep+, 15 pour les tout-petits, 10 en Ulis, 12 en UPE2A
- ✓ Je veux des autorisations d'absence de droit  
et non sur autorisation pour les événements familiaux  
et les rendez-vous médicaux
- ✓ Je veux pouvoir prendre ma retraite en cours d'année
- ✓ Je veux que mes demandes de temps partiel, de disponibilité,  
de détachement soient satisfaites sans restrictions
- ✓ Je veux que l'accueil des élèves soit intégré à mon temps  
de travail



#AgirAvecVous



@SEunsa43





Élection à la commission administrative paritaire départementale des

# Instituteurs et professeurs des écoles

**Département de Haute-Loire**

**Élections professionnelles 2018**

## Classe exceptionnelle et hors-classe des professeurs des écoles

1	Mme	MASSON-HUET	Dominique	DIR MATER	Ecole Maternelle d'application	Vals
2	M.	KLEIN	Christian	DIR	Ecole Primaire	Chomelix
3	Mme	GERENTON	Muriel	DIR	Ecole Primaire	Mazeyrat d'Allier
4	Mme	DEWILDE	Corinne	ADJ Spé	Ecole Primaire E. Piaf	Le Puy en Velay

## Classe normale des instituteurs et des professeurs des écoles

1	Mme	ANJARRY	Aurélié	ADJ	Ecole Primaire	Landos
2	Mme	TANGUY	Carole	ADJ Spécialisée	Ecole Elémentaire	Langeac
3	Mme	LAURENT	Magali	ADJ	Ecole élémentaire	Langeac
4	M.	DELLORENZI	Stéphane	DIR	Ecole primaire	Siaugues Ste Marie
5	Mme	PALHOL-LAFAYE	Carine	Coordo ULIS Collège	Collège Lafayette	Brioude
6	Mme	PERBET	Nathalie	Coordo UE	Et. Hosp. Ste Marie	Le Puy en Velay

### 8 femmes et 2 hommes



#AgirAvecVous



#AgirAvecVous



#AgirAvecVous



#AgirAvecVous



#AgirAvecVous



#AgirAvecVous



#AgirAvecVous

# Mieux vivre mon métier



#AgirAvecVous





## Les acquis locaux depuis 2014

- **3 points** au mouvement en cas de fermeture de postes (5 demandés)
- Création d'un **poste autisme**
- Elèves d'ULIS intégrés dans les **effectifs** des écoles et des collèges
- Utilisation des **surnombres** pour éviter les fermetures sèches de rentrée
- **Convention** ruralité (préservation du nombre de postes comparativement à la baisse du nombre d'élèves)
- Recours gagnants au Tribunal Administratif concernant le logiciel **ARIA** (calcul des frais de déplacement)

## Revendications locales

- Modification de la **certification de non-grève**
- Conservation d'un **poste de TR** pour les TR à temps partiel
- **Indemnités directeur** versées à 100% pour les directeurs à temps partiel
- Intégration de **points pour enfants** dans le barème du mouvement
- Proposition de barème plus équitable pour le passage à la **Hors-classe**



## Je vote

- ⇒ Pour la pleine application des accords PPCR
- ⇒ Pour des revendications réalisables
- ⇒ Pour la défense des intérêts communs

**Pour la nécessité d'un pluralisme syndical !**

## Les acquis nationaux depuis 2014

- **ISAE** = 1200€ /an
- **PPCR** : rythmes d'avancement et inspections pareils pour tous
- **Carrière** sur deux grades pour tous
- Augmentation du nombre de passages à la **Hors-classe**
- Ajout de **points d'indices** dans chaque échelon, et conversion primes/points
- **Décharge** supplémentaire pour les directeurs d'école à 1 classe et 2 ou 3 classes
- Augmentation de l'**ISS** pour les directeurs d'école de 1 à 9 classes
- Décharge de 1/4 à 1/3 pour les **maîtres formateurs**

## Revendications nationales

- **Passages Hors-classe** identiques pour le 1er et le 2nd degrés
- **Révision du barème** pour les passages à la Hors-classe et à la Classe Exceptionnelle
- **Appréciation révisable** pour le passage à la Hors-classe
- **23h de classe** + 3h sans élève pour les PE (18h à terme : alignement 2nd degré)
- **APC** sur la base du volontariat et rémunérés en heures supplémentaires
- Départ à la **retraite** possible en cours d'année
- Intégration des **10 minutes d'accueil** dans le temps de service

# Mieux vivre mon métier

## Je suis un professionnel de l'enseignement

- LE SE-UNSA PROPOSE**
- ✓ une formation initiale et continue adaptée à mes besoins en lien avec mon lieu d'exercice
  - ✓ des marges d'autonomie et des moyens complémentaires (aux horaires réglementaires) laissés aux équipes pour adapter les dispositifs d'apprentissage en fonction des besoins identifiés
  - ✓ de nouvelles pratiques de gestion des ressources humaines, notamment une fin de l'infantilisation
  - ✓ des relations basées sur la confiance et apaisées entre les PE et leur hiérarchie

## Du temps pour chacun de mes élèves

- LE SE-UNSA PROPOSE**
- ✓ des effectifs limités à 24 par classe en général, 20 en Rep/Rep+, 15 pour les tout-petits, 10 en Ullis, 12 en UPE2A
  - ✓ des moyens supplémentaires pour prévenir les difficultés des élèves
  - ✓ réduire le temps d'enseignement pour dégager des temps de travail en équipe et d'échanges avec les familles
  - ✓ une indemnité pour effectifs lourds (plus de 30 élèves)

## Je suis PE aujourd'hui mais demain...

- LE SE-UNSA PROPOSE**
- ✓ une mobilité professionnelle choisie et répondant aux aspirations des PE
  - ✓ des services de ressources humaines et des services dédiés à la mobilité dans chaque DSDEN pour accompagner les collègues
  - ✓ le renforcement des dispositifs favorisant la mobilité professionnelle
  - ✓ le financement des bilans de compétences et de la VAE

## Toutes mes activités ne sont pas reconnues

- LE SE-UNSA PROPOSE**
- ✓ un abaissement du temps de service à 26 h (23 h d'enseignement + 3 h forfaires) sur 36 semaines
  - ✓ à terme, un temps d'enseignement de 18 h comme les certifiés
  - ✓ des rémunérations en heures supplémentaires pour toute prise en charge d'élèves en dehors des temps d'enseignement (24 h actuellement)
  - ✓ l'accueil des élèves intégré au temps de travail

## Je veux avoir le choix du temps partiel

- LE SE-UNSA PROPOSE**
- ✓ la satisfaction de toutes les demandes de temps partiel, quel que soit le type de poste, y compris celles avec sur-rémunération (80-90%)
  - ✓ l'annualisation des temps partiels facilitée

## Je veux qu'on s'occupe de ma santé

- LE SE-UNSA PROPOSE**
- ✓ une médecine de prévention effective avec une visite annuelle et la mise en place de psychologues du travail
  - ✓ des allègements de service en fin de carrière sans impact sur la retraite
  - ✓ un départ à la retraite possible en cours d'année



#AgirAvecVous



# Is sont candidats

## Moi Prof des écoles Je suis candidate Unsa parce que

Je souhaite défendre les personnels au sein d'un syndicat constructif, dont je partage les valeurs et qui sait garder le cap sur ses idées.



Aurélie ANJARRY  
Adjointe  
Landos



Mieux vivre mon métier



## Moi Prof des écoles Je suis candidate Unsa parce que

Parce qu'il est important de s'engager, de développer et défendre des valeurs communes pour l'avenir de l'Education. Soyons solidaires !



Carine PALHOL-LAFAYE  
Coordonnatrice ULIS Collège  
Brioude.



Mieux vivre mon métier



## Moi Prof des écoles Je suis candidat Unsa parce que

Je crois en l'amélioration de nos conditions de travail et une meilleure prise en compte de notre temps de travail



Christian KLEIN  
Directeur  
Chomelix



Mieux vivre mon métier



## Moi Prof des écoles Je suis candidate Unsa parce que

Je suis candidate parce que l'UNSA est le syndicat du pouvoir d'achat.



Corine DEWILDE  
Adjointe Spécialisée  
Le Puy en Velay



Mieux vivre mon métier



## Moi Prof des écoles Je suis candidate Unsa parce que

Je veux agir de manière positive pour défendre et améliorer l'éducation de nos enfants et le métier d'enseignant.



Muriel Gérenton  
Directrice  
Mazeyrat d'Allier



Mieux vivre mon métier



## Moi Prof des écoles Je suis candidate Unsa parce que

Avec l'UNSA, je veux participer à la construction d'une école ambitieuse pour ses personnels et ses élèves.



Magali LAURENT  
Adjointe  
Langeac



Mieux vivre mon métier



## Moi Prof des écoles Je suis candidat Unsa parce que

Avec l'UNSA, je veux porter les valeurs humanistes et progressistes au cœur des préoccupations de l'école de demain.



Stéphane DELLORENZI  
Directeur  
Siaugues Ste Marie



Mieux vivre mon métier



## Moi Prof des écoles Je suis candidate Unsa parce que

C'est un syndicat interprofessionnel constructif et cohérent qui agit de façon intégrée dans l'intérêt du plus grand nombre.



Carole TANGUY  
Enseignante Spécialisée  
Langeac



Mieux vivre mon métier



## Moi Prof des écoles Je suis candidate Unsa parce que

L'UNSA a des revendications atteignables qui bénéficient à l'ensemble de la profession.



Nathalie PERBET  
Coordonnatrice UE  
Hôpital Ste Marie  
Le Puy en Velay



Mieux vivre mon métier



## Moi Prof des écoles Je suis candidate Unsa parce que

L'UNSA est un syndicat qui défend des droits acquis de longue date, tout en faisant des propositions qui correspondent à l'évolution de notre école.



Dominique MASSON-HUET  
Directrice école maternelle d'application  
Vais près le Puy



Mieux vivre mon métier

